



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

Séance extraordinaire du 19 décembre 2023

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la
Municipalité de Saint-Damien, tenue à 18 h 30, le 19 décembre
2023, en la salle habituelle des délibérations, à laquelle sont
présents et forment quorum sous la présidence du maire, monsieur
Pierre Charbonneau,

Mesdames et Messieurs,

Jacqueline P. Croisetière, conseillère district 1
Jean-François Théberge, conseiller district 2
François Bessette, conseiller district 3
Michel St-Amour, conseiller district 4
Michel Charron, conseiller district 5
Christiane Beaudry, conseillère district 6

Madame Sabrina Lepage, directrice générale adjointe, et
M^{me} Chantal Robillard, directrice des finances, sont également
présentes, ainsi que deux (2) citoyens en présentiel. Trois (3)
citoyen assistent à la rencontre virtuellement.

*La présente séance du conseil se tient parallèlement en présentiel et
via télérencontre et son enregistrement sera déposé sur le site
Internet de la Municipalité.*

***Par conséquent, et afin d'éviter de nuire au bon déroulement de la
séance, il est demandé par monsieur le maire, à l'audience
présente dans la salle, de bien vouloir éviter de filmer ou
enregistrer ladite séance.***

1. PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

À 18 h 30, les présences sont prises et le quorum est constaté.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 18 h 30, monsieur le maire, Pierre Charbonneau, ouvre la séance.

3. DÉCLARATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

La directrice générale adjointe déclare que l'avis de convocation
pour la présente séance a été signifié dans les délais prescrits par la
loi.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

330-12-2023

**Sur proposition de monsieur Michel Charron, il est unanimement
résolu :**

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

1. Présences et constatation du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Déclaration de la directrice générale adjointe

11432



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

Séance extraordinaire du 19 décembre 2023

4. Adoption de l'ordre du jour
5. Présentation et adoption - Budget 2024
6. Adoption - Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026
7. Période de questions (portant exclusivement sur le budget 2024 et le PTI)
8. Levée de la séance

5. PRÉSENTATION ET ADOPTION – BUDGET 2024

331-12-2023

Attendu qu' il est nécessaire d'adopter les prévisions budgétaires de l'année 2024 pour imposer les taxes, *tarifications* et autres prélèvements afin de pourvoir aux dépenses prévues;

En conséquence, **sur proposition de monsieur Jean-François Théberge**, il est unanimement résolu :

Que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Damien adopte les prévisions budgétaires suivantes pour 2024 :

REVENUS FONCTIONNEMENT	
Taxes sur la valeur foncière	3 711 897 \$
Taxes sur une autre base	1 057 057 \$
Paiements tenant lieux de taxes	99 142 \$
Transferts	505 643 \$
Services rendus	75 500 \$
Imposition de droits	217 505 \$
Amendes et pénalités	35 000 \$
Autres revenus d'intérêts	40 000 \$
Autres revenus	21 400 \$
TOTAL REVENUS	5 763 144 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Administration générale	1 172 006 \$
Sécurité publique	857 215 \$
Transport	2 173 333 \$
Hygiène de milieu	907 223 \$
Santé et bien-être	47 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	390 991 \$
Loisirs et culture	652 580 \$
Frais de financement	223 587 \$
TOTAL DES DÉPENSES	6 423 935 \$

CONCILIATION À DES FINS FISCALES	
Immobilisations corporelles - Amortissement et produits de cession	(895 100 \$)
Financement - Remboursement de la dette à long terme	488 500 \$
Affectations - excédents acci, des fonctionnements affectés	(344 986 \$)
Affectations - Affectation (remboursement) du Fonds de roulement	120 795 \$
Affectations - Réserves financière du Fonds de développement économique	(30 000 \$)
TOTAL DE LA CONCILIATION À DES FINS FISCALES	(660 791 \$)

SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE À DES FINS BUDGÉTAIRES	0 \$
---	-------------



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

Séance extraordinaire du 19 décembre 2023

**6. ADOPTION - PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2024-2025-2026**

332-12-2023

Attendu que la municipalité doit adopter un plan triennal d'immobilisation pour les années 2024-2025 et 2026.

En conséquence, sur proposition de madame Christiane Beaudry, il est unanimement résolu :

Que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Damien adopte le programme triennal d'immobilisations au montant de 1 448 614 \$ pour 2024, 791 219 \$ pour 2025 et de 7 610 708 \$ pour 2026 et totalisant 9 850 541 \$ pour ces trois années.

Projets d'investissement	2024	2025	2026	TOTAL	Mode de financement
ADMINISTRATION					
Enseignes municipales		22 782 \$		22 782 \$	Fonds de roulement
Portes automatiques (2080, rue Taschereau)	13 220 \$			13 220 \$	100 % PRABAM
Portes automatiques (entrée mairie)	7 467 \$			7 467 \$	100 % PRABAM
Portes automatiques (entrée salle conseil)	3 027 \$			3 027 \$	100 % PRABAM
BIBLIOTHÈQUE					
Portes automatiques (P1)	3 405 \$			3 405 \$	Fonds de roulement
LOISIRS					
Génératrice (loisirs/aqueduc)		125 985 \$		125 985 \$	100 % PRABAM
Pôle plein air - Sentiers	145 950 \$			145 950 \$	80 % PAFSSPA 20 % Fonds de parc
Réfection tennis	147 341 \$			147 341 \$	51 % PSISRPE 18 % FRR2 31 % Fonds de parc
Portes automatiques (P1)		6 868 \$		6 868 \$	Fonds de roulement
HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT					
Nouveau puit village	97 640 \$	111 287 \$	111 287 \$	320 214 \$	100 % Fonds de roulement (2024) Règlement d'emprunt 2025 & 2026
Borne électrique (mairie)	8 924 \$			8 924 \$	100 % Circuit Électrique
Véhicule électrique (urbanisme/enviro.)			68 242 \$	68 242 \$	22 % Roulez Vert / Zéro Émission 78 % fonds de roulement
TRANSPORT					
Abri à sable			166 569 \$	166 569 \$	Règlement d'emprunt
Radars pédagogiques (2x)		13 007 \$		13 007 \$	Fonds de roulement
Chargeuse pelleteuse 4CX 2024 et équip.	235 644 \$			235 644 \$	Règlement d'emprunt
Tracteur New Holland T6 et équipements	197 375 \$			197 375 \$	Règlement d'emprunt
Tracteur à gazon	7 244 \$			7 244 \$	Règlement d'emprunt
Camion F-600		129 135 \$		129 135 \$	Règlement d'emprunt
Réfection chemin Beaulieu	43 045 \$	86 090 \$	1 044 101 \$	1 173 236 \$	70 % PAVL Redressement 30 % Règlement d'emprunt
Démolition/reconstruction garage municipal	52 494 \$	209 975 \$	4 986 906 \$	5 249 375 \$	70 % PRACIM 30 % Règlement d'emprunt
Traverse piétonne	142 793 \$			142 793 \$	80 % FRR2 20 % fonds de roulement
Réfection du chemin Ste-Émélie	43 045 \$	86 090 \$	1 233 603 \$	1 362 738 \$	70 % PAVL Redressement 30 % Règlement d'emprunt
Démolition Grenache	300 000 \$			300 000 \$	Règlement d'emprunt
TOTAUX	1 448 614 \$	791 219 \$	7 610 708 \$	9 850 541 \$	

7. PÉRIODE DE QUESTIONS (portant exclusivement sur le budget 2024 et le PTI)

Le maire invite les personnes présentes à se nommer et à poser leur question relativement au budget 2024 et au PTI.



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

Séance extraordinaire du 19 décembre 2023

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

333-12-2023

L'ordre du jour étant épuisé, **sur proposition de madame Jacqueline P. Croisetière**, il est unanimement résolu de lever la séance à 19 h 05.

Pierre Charbonneau
Maire

Sabrina Lepage
Directrice générale adjointe